

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Décision Modificative N°1 – Budget Ville 2026 N°2026-057

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 16 juin 2026 à 20h00, sous la présidence de M. Jérôme CAUËT, Maire de Marcoussis, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Marcoussis.

Etaient présent.e.s sur 29 conseiller.ère.s : 24

M. Jérôme CAUËT, Mme Sandrine BOËTE, M. Patrick MOUCHELIN, Mme Hébé POUCHOU, M. Jules THOMAS, Mme Emmanuelle GREZE, M. Enzo SODANO, Mme Katia TOMÉ, M. Gilles GUILLAUME, Mme Arlette BOURDELLOT, Mme Véronique MILELLI, M. Olivier THOMAS, M. Philippe ARNAUD, Mme Laurence AMICHAUX, M. Philippe PRAS, Mme Sandrine COFFINET, Mme Natacha EL HAYEK, M. Damien ROUSSEAU, Mme Virginie DA CRUZ, M. Sébastien BOUET, M. Olivier CORPACE, Mme Noémie GERVET MOUCHAIN, Mme Jade BENADY, M. Léon CLEMENT.

24 présent.e.s formant la majorité des membres en exercice.

Absent.e.s excusé.e.s ayant donné procuration : 5

M. Thierry CUISIN à M. Jérôme CAUËT
M. Christophe ROYER à M. Olivier THOMAS
Mme Fabienne LAFON à M. Patrick MOUCHELIN
Mme Nathalie DEGUEN à M. Jules THOMAS
M. Frédéric BABY MARINPOUY à Mme Katia TOMÉ

Absent.e : 0

Nombre de votant.e.s : 29

M Olivier THOMAS a été désigné secrétaire de séance.

Rapporteur·e-s : Madame Katia TOMÉ et Monsieur Damien ROUSSEAU

VU l'article L1612-11, les articles L2311-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal n°2026-002 en date du 03 février 2026 approuvant le Rapport d'Orientation Budgétaire 2026 de la Ville ;

VU la délibération du Conseil Municipal n°2026-016 en date du 12 février 2026 approuvant le Budget Primitif 2026 de la Ville ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'ajuster le budget de la Ville au plus près des dépenses et recettes réalisées ;

Le Conseil municipal, après en avoir voté par chapitre, à l'unanimité :

- **VOTE** une Décision Modificative n°1 du budget ville 2026 comme indiqué ci-dessous (vote par chapitre) :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Montant	Vote
011 : Charges à caractère général	422 117,57	à l'unanimité
014 : Atténuations de produits	- 83 729,71	à l'unanimité
65 : Autres charges de gestion courante	58 357,40	à l'unanimité
023 : Virement à la section d'investissement	903 683,00	à l'unanimité
Total	1 300 428,26	à l'unanimité

Recettes de fonctionnement :

Chapitre	Montant	Vote
013 : Atténuations de charges	6 748,46	à l'unanimité
70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	- 4 210,85	à l'unanimité
731 : Fiscalité locale	- 703 172,00	à l'unanimité
74 : Dotations et participations	1 986 250,74	à l'unanimité
75 : Autres produits de gestion courante	14 811,91	à l'unanimité
Total	1 300 428,26	à l'unanimité

Dépenses d'investissement :

Chapitre	Montant	Vote
20 : Immobilisations incorporelles	21 140,00	à l'unanimité
204 : Subventions d'équipement versées	41 898,85	à l'unanimité
21 : Immobilisations corporelles	709 306,26	à l'unanimité
23 : Immobilisations en cours	334 000,00	à l'unanimité
041 : Opérations patrimoniales	179 218,00	à l'unanimité
Total	1 285 563,11	à l'unanimité

Recettes d'investissement :

Chapitre	Montant	Vote
10 : Dotations, fonds divers et réserves	192 662,11	à l'unanimité
13 : Subventions d'investissement reçues	10 000,00	à l'unanimité
021 : Virement de la section de fonctionnement	903 683,00	à l'unanimité
041 : Opérations patrimoniales	179 218,00	à l'unanimité
Total	1 285 563,11	à l'unanimité

- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

**Le Maire,
Jérôme CAUËT**

